

Objet :

V/réf :

N/réf :

Envoyé en préfecture le 29/11/2023

Reçu en préfecture le 29/11/2023

Publié le

ID : 059-215904285-20231127-47_2023-BF



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-sept novembre deux mil vingt-trois à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian DUMONT, Maire, suite à la convocation qui lui a été adressée, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Date de la convocation : 20 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14

Présents : M DUMONT Christian, M COUVENT Jean-Pierre, Mme PLUVINAGE Nadine, M LEGRAND Jean-Pierre, Mme CATTEAUX Annick, M BARBRY Jean-Marie, Mme LIENARD Evelyne, M BOVELETTE Marc, Mme POTAUX Annie, M BOULET Jean-Marc, Mme CHAUWIN Francine, M CARRIERE Guy, Mme DUPONT Marie-Thérèse, M LEVEQUE Pascal, M DEHON Gérard, M COUVEZ José, M NOWAK Daniel, Mme COUTELARD Catherine, M TABARIE Didier, Mme LABALETTE Martine, Mme SIMONETTI Sandrine, Mme LACROIX Audrey, Mme SOUBRIER Amandine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme MAGERE Marie-France, procuration à Mme POTAUX Annie ; M JOURDAIN Philippe, procuration à Mme LABALETTE Martine ; Mme OBLED Aurélie, procuration à Mme CATTEAUX Annick.

Absents : M CORMONT Corentin.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Le conseil a choisi M TABARIE Didier pour secrétaire.

QUESTION N° 47/2023

MODIFICATIONS BUDGETAIRES

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre COUVENT

L'état de consommation des crédits fait apparaître un besoin d'abonder le chapitre 65 (autres charges de gestion courante).

Par conséquent, je vous propose d'accepter les modifications budgétaires suivantes :

Recettes de fonctionnement :

| Chap. | Article | Fonction | |
|-------|---|----------|---------------|
| 01 | 6419 - Rbrst sur rémunérations du personnel | 020 | + 20 000,00 € |

Dépenses de fonctionnement :

| Chap. | Article | Fonction | |
|-------|--|----------|---------------|
| 65 | 6558 - Autres contributions obligatoires | 020 | + 20 000,00 € |

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour copie conforme

Délibération publiée sur le site Internet le 29 novembre 2023

Transmise à la Sous-Préfecture le 29 novembre 2023

Christian DUMONT,

Maire de Neuville Saint Rémy

Didier TABARIE,

Secrétaire de séance.

Ville de NEUVILLE SAINT-REMY - BP 7 - 59554 Neuville Saint-Rémy

Email : accueil@mairie-neuville-st-remy.fr - Tél : 03 27 73 30 30 - Fax : 03 27 73 30 38

Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.

Internet : <http://www.neuillesaintremy.fr>